

# Protection de l'enfance : la Collectivité européenne d'Alsace lance un appel à toutes les bonnes volontés pour accueillir des mineurs placés



La CEA lance un appel à toutes les bonnes volontés pour venir grossir les rangs des aidants dans le domaine de la protection de l'enfance : de plus en plus d'enfants sont placés, or le manque de places se fait cruellement sentir © France Télévisions

Le nombre d'enfants placés suite à une décision de justice ne cesse d'augmenter partout en France et en Alsace aussi, notamment depuis 2019. Mais pas le nombre de places pour les accueillir. La Collectivité européenne d'Alsace lance ce mardi 24 septembre un appel à toutes les bonnes volontés pour devenir familles d'accueil, tiers digne de confiance ou tiers bénévole.

Le constat est le même chaque année : le nombre d'enfants placés suite à une décision de justice ne cesse d'augmenter, mais pas les places pour les accueillir ni le personnel pour les encadrer. En Alsace aujourd'hui, 5 000 enfants, dont 900 mineurs étrangers, sont confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Alors pour Frédéric Bierry, président de la CEA, le constat est sans appel : *"on a des éducateurs spécialisés, des assistants familiaux qui font un travail extraordinaire, mais nous avons aussi de plus en plus de mineurs isolés étrangers et face à cet afflux, on n'arrive plus à créer de places"*.

Ces mineurs placés le sont en général en foyer ou chez des assistants familiaux, des familles d'accueil avec agrément qui touchent des indemnités. Ils peuvent également être soutenus par des tiers dignes de confiance, des grands-parents, des oncles ou des tantes. Il existe enfin des tiers bénévoles qui peuvent accueillir les enfants le temps des vacances, le week-end, voire à temps plein.

## Les Alsaciens ont du cœur !

Et c'est là-dessus que Frédéric Bierry souhaite insister au vu de la situation. *"Ce que je souhaite, c'est qu'on puisse développer les tiers dignes de confiance, des gens qui acceptent de recevoir ces mineurs chez eux. Bien évidemment, ils seront accompagnés par nos services, la charge d'entretien assumée par nos soins, mais on a besoin de la générosité des Alsaciens, je sais qu'ils ont du cœur."*

Le président de la région Alsace de faire vibrer la corde sensible. Il faut dire que depuis 2021, le territoire a perdu 92 assistants familiaux, soit près de 160 places. Alors même si la collectivité a mis la main à la poche, 60 millions d'euros pour créer 297 places et mesures de protection dont 87 places d'internat, cela ne suffit pas pour faire face à la demande.

## Le bénévolat, c'est bien, des professionnels rémunérés c'est mieux

Du côté des éducateurs spécialisés, on fait la moue. Ce sont eux qui tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années maintenant, eux qui se retrouvent sans solution pour appliquer une décision de placement faute de places et de moyens.

*"Oui, on a en effet besoin de bonnes volontés qu'on souhaiterait former, diplômé et correctement payer, assène Anne Geiger, éducatrice et membre du collectif protection de l'enfance Alsace en lutte. Le bénévolat, oui bien sûr, mais ce sont des dispositifs déjà existants, donc, ce serait souhaitable que des professionnels nous rejoignent également."*

Et c'est bien le hic, les candidats ne se bousculent pas au portillon. Et pour cause. Les conditions de travail des éducateurs spécialisés sont compliquées et les salaires pas folichons. *"Si on augmentait les salaires, ça pourrait donner envie aux jeunes de revenir vers nos métiers, qui sont passionnants par ailleurs"*, confirme Christine Zandonella, elle aussi membre du collectif.

Une grande marche de mobilisation nationale est d'ailleurs prévue ce mercredi 25 septembre à Paris à l'appel de la CNAPE (la fédération des associations de protection de l'enfant).